



Le 05-03-2020

Mesdames, messieurs les membres du COTECH/COPIL

Ce courrier fait suite aux quelques réponses apportées par EDF/ECOTEC :

Nous constatons qu'EDF/ECOTEC ont fait preuve face à la demande de la DREAL de la même absence de considération et la même indigence qu'ils ont montré face aux commentaires des différents participants des COTECH/ COPIL , et en particulier les nôtres.

Les quelques éléments complémentaires fournis, non étayés voire délibérément vagues, n'ont apporté aucune réponse à nos questions, quand ils n'ont pas démontré une fois de plus le manque de professionnalisme et de rigueur scientifique du tandem ECOTEC/EDF.

De plus, d'autres éléments nous ont poussés à la rédaction de ce courrier :

- L'ordre du jour du COTECH prévu le 11 mars, qui ne va servir qu'à poursuivre et surtout cautionner une étude 2020 dont la pertinence et l'intérêt ont été remis en cause par de nombreux participants ;
- Le non-respect chronique du droit d'eau au barrage d'Allement, et encore plus ces jours-ci alors que l'émergence a débuté et que des **mortalités importantes ont été observées sur des éclusées démarrées au-delà du droit d'eau.**

EDF continue son monologue, continue à s'auto-féliciter du déroulement d'une étude qui ne convient - à notre connaissance - à personne, et continue à ignorer et mépriser les autres participants, y compris l'OFB.

Nous rappelons les paroles que le Président de la république a tenu à propos de cet office lors de son inauguration le 13 février dernier : « une concentration unique de compétences [...] aucune agence sur le continent n'a autant de capacités [...] les agents (de l'OFB) sont des acteurs, combattants et accompagnateurs de la biodiversité »

Les rapports et propositions produits par l'OFB doivent être les bases de travail et discussions pour une amélioration du fonctionnement des ouvrages, et pas ceux fournis par le pollueur, comme c'est le cas actuellement.

Le courrier que nous avons envoyé stipulait clairement que nous boycotterions ces réunions en cas de non prises en compte de nos remarques.

Nous vous confirmons donc que les trois AAPPMA et leur représentant fédéral ne participeront pas au prochain COTECH.

Nous laissons à l'administration , et à la DREAL en particulier, le soin et la responsabilité d'apprécier ce comportement , de juger de la pertinence du travail produit, et de décider de la suite qu'elle y donnera.

Nous vous prions d'agréer mesdames, messieurs l'expression de nos meilleures salutations

N. MANDIC

Vice-Président de la fédération de pêche de l'Ain

Préparé par : - Fédération de pêche 01, AAPPMA AUPRA, AAPPMA PLA, AAPPMA PPVA

